

CONTRAT DE PRESTATION BON DE COMMANDE

NOM : **Prénom :**

agissant au nom de (Société, GAEC, EARL, SCEA ...) :

.....

Adresse

CP **Ville**

Tel **Port**

Fax **E.mail**

Numéro SIRET **Numéro PACAGE**

Passer commande auprès de la Chambre d'agriculture de Lot-et-Garonne pour la prestation :

REPRENDRE EN MAIN SA FERTILISATION - 2017

Réalisation du Plan Prévisionnel de Fumure (PPF) :	300 € HT
---	-----------------

Voir le contenu au verso

Et autorise : la transmission du fichier RPG à la chambre d'agriculture de Lot-et-Garonne

Modalités de paiement : Facturation et paiement en totalité à la fin de la prestation, à réception des travaux commandés

Documents préalables à fournir pour le démarrage de la prestation :

Fait à le

Nom et qualité du signataire

Signature,

Document réalisé en 3 exemplaires dont 2 à destination du client

Partie réservée à la Chambre d'agriculture

Prestation vérifiée conforme par rapport aux exigences du bon de commande et terminée le

Nom et visa du conseiller

Conditions générales de ventes disponible sur le GUIDE DES PRESTATIONS ou notre site internet: www.ca47.fr



PLAN PREVISIONNEL DE FUMURE

Pour reprendre en main sa fertilisation et augmenter son revenu

VOS BESOINS

- RÉALISER le PPF (Plan Prévisionnel de Fumure).
- CONNAÎTRE au plus juste vos besoins en azote de vos cultures pour faciliter vos commandes.
- OBTENIR des réponses sur vos questions agronomiques (couverts végétaux, semis direct ...)
- ÊTRE À JOUR des obligations en zones vulnérables et dans le cadre d'un AREA.

LE +

Un conseiller disponible qui réalise pour vous et avec vous votre PPF, obligatoire en zones vulnérables et AREA



LE SERVICE

- RÉALISATION DU PPF : analyse des besoins, regroupement de vos parcelles en fonction du sol, des cultures et précédents.
- CONSEILS NEUTRES : de fertilisation minérale et organique.
- DURÉE ET MODALITÉ : Deux rendez-vous au bureau CDA47 pré et post campagne.
- DOCUMENT REMIS : le plan prévisionnel de fumure et un bilan.
- PUBLIC : Tous les agriculteurs. Vous devez disposer d'enregistrements de vos pratiques et de l'assolement de l'année précédente.

Pour vous faciliter la vie sur le réglementaire, pensez au PACK SECURITE à 410 € ht au lieu de 460€ ht pour la réalisation du dossier PAC et le PPF. Demandez l'offre à votre conseiller.

NOS ATOUTS

- Un conseil neutre et objectif.
- Une connaissance spécifique en agronomie.
- Une connaissance spécifique des obligations réglementaires.
- Une connaissance des sols de votre territoire par les conseillers spécialisés.
- L'utilisation de méthodes, références et outils développés par les instituts, techniques et de recherche, et validés, au niveau régional.

TARIF
300 € HT

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LOT-ET-GARONNE - Contact : Service Territoires
Tél : 05 53 77 83 09 - territoires@ca47.fr